

Projet forêts périurbaines

Diagnostic initial et état des lieux

Synthèse

Dans les forêts périurbaines, un débat récurrent et pas toujours sain oppose l'Administration forestière et une bonne partie de la population, en deux logiques parallèles.

L'Administration forestière est souvent perçue par la population comme un établissement technocratique, arcbuté sur sa légitimité et son savoir technique, mettant en œuvre une gestion qu'il juge intrinsèquement bonne, mais qui ne prendrait pas assez en compte les attentes locales. Ce sentiment est renforcé par le fait que l'ONF est tout à la fois chargé de la mise en œuvre et autorité de police ; il n'est par ailleurs pas très accessible pour le grand public.

A contrario, les forestiers revendiquent de servir l'intérêt général et de travailler à une échelle temporelle dépassant de loin l'échelle humaine, dénonçant l'irresponsabilité de ceux qu'ils considèrent comme des non-initiés et non-experts.

Une partie des critiques à l'encontre du gestionnaire forestier se fondent sur des dommages avérés (ex : chantiers d'exploitation mal gérés), ou sur des éléments scientifiques, le forestier n'étant plus le seul dépositaire de la connaissance des écosystèmes forestiers. Sur ce dernier point, il reste toutefois difficile d'établir une vérité universelle. Les forêts périurbaines franciliennes se signalent par une grande variété de types de forêts, et le fonctionnement de chacun, qui permettrait de déterminer le cas échéant un optimum écologique, est loin d'être connu.

Mais la grande majorité des critiques et récriminations, si elle s'appuie sur des faits, renvoie au ressenti des riverains et usagers. La forêt parle à l'inconscient, peu accessible au discours didactique et au discours rationnel. Il y aura toujours un décalage entre la connaissance objective de la réalité et la perception subjective qu'en a la société. Une forêt vouée à l'accueil du public n'est pas une forêt de production que l'on affuble d'aires de stationnement et de sentiers. Longtemps, l'enjeu social a été traité par le gestionnaire forestier principalement à travers les équipements destinés à l'accueil du public, ce qui est restrictif. La gageure pour les techniciens et ingénieurs forestiers reste d'appréhender et de mesurer le qualitatif et en l'occurrence l'affectif. Il reste délicat de décrypter la demande sociale, difficile à formuler, dont les contours sont mal définis. Derrière le sempiternel débat sur la gestion forestière apparaissent toute une série de conceptions possibles de la nature et des relations souhaitables entre l'Homme et la Nature. Or, si le forestier a l'habitude de traiter des questions techniques, les enjeux éthiques et les perceptions subjectives sont beaucoup plus mal appréhendées.

Le principe de la récolte de bois n'est guère remis en cause, même s'il est admis que la fonction de production n'est pas l'objectif principal. Mais un malentendu subsiste, sous-entendant d'une certaine façon une confusion entre fin et moyen. La production de bois demeure en effet la seule fonction, avec localement la chasse, dégageant des revenus et donc finançant les autres, en complément du financement des collectivités et de la péréquation nationale. La transparence des coûts et le confortement des financements externes sont donc à rechercher.

On ne peut résumer la problématique de la gestion durable à une simple question d'une gestion forestière «verte» ou «biologique». Les véritables enjeux forestiers dépassent ce cadre. Que nos concitoyens, majoritairement citoyens, voient avant tout dans les forêts un espace sans homme et un sanctuaire de nature, ne nécessitant pas de ce fait d'implication significative de leur part, alors qu'au même moment ils consomment des produits à base de bois sans se soucier de leur provenance, et aménagent leur environnement avec parfois des conséquences lourdes sur la forêt, voilà qui limite singulièrement les éventuels efforts en matière de gestion durable. Il faut donc trouver un consensus social fort sur des objectifs pour nos forêts, en travaillant sur les écosystèmes forestiers, sur les besoins des acteurs par rapport aux forêts et sur les relations entre les acteurs concernés par les forêts.

Le fonctionnement des structures de concertation actuelles, bien qu'elles aient généralement dépassé le statut de clubs de mécènes ou de simples lieux d'information, restent à améliorer pour atteindre ces ambitions. Les marges de progression en matière de communication sont également importantes ; elle ne sera toutefois réellement efficace que lorsque son contenu reposera sur un projet commun pour la forêt.

Il s'agit d'un élément-clé pour accompagner les actes de gestion dans un climat serein.

(Document de travail – Décembre 2012)

ONF

Direction territoriale

Ile-de-France et Nord-Ouest